

Selon le quotidien New York Times

Le PQ se positionne pour les prochaines élections

Maurice GIRARD Washington (PC)

Un peu comme les électeurs, la presse américaine a jusqu'à présent boudé la campagne électorale au Québec, qui se termine aujourd'hui par un scrutin général.

À la veille de l'appel au peuple, seul le quotidien New York Times abordait le sujet hier dans un article intitulé «Les séparatistes québécois se positionnent pour la lutte au pouvoir dans les années 90». Le tirage de l'édition dominicale du Times frise les deux millions d'exemplaires et se classe au premier rang au pays.

Aucun article n'était reproduit dans la dizaine d'autres journaux consultés hier par la Presse Canadienne (Washington Post, Los Angeles Times, San Francisco Examiner, Baltimore Sun, Philadelphia Inquirer, New York Daily News, Diarios de Los Americas, Financial Times, etc.).

Toutefois, des centaines de petits quotidiens à travers les États-Unis pourraient reprendre ce matin les bilans de campagne transmis dimanche par deux grandes agences de presse internationale, Associated Press et Reuter.

Écrit par le correspondant attitré du journal au Canada, John F. Burns, l'article du Times traite des élections sous l'angle préféré de la presse américaine: le «séparatisme québécois», qui évacue tout autre aspect du débat. La perspective est cependant différente d'un article de même teneur publié vendredi dans le quotidien des affaires Wall Street Journal.

Au «dilemme» du chef libéral Robert Bourassa, dont les succès économiques pourraient paradoxalement aider la cause d'un Québec indépendant, disait le Wall Street, le Times offrait plutôt une brève rétrospective du mouvement nationalisme québécois autour de l'histoire du PQ, tout en reconnaissant que «si la tendance du vote de lundi correspond aux derniers sondages, le but ultime du PQ devra attendre encore un peu avant de se concrétiser».

Le journal souligne la prestation de Jacques Parizeau en campagne. «La performance de M. Parizeau a contredit une croyance populaire dans le reste du Canada voulant que l'idée de l'indépendance était passée de mode». Mais cela ne devrait pas être suffisant pour provoquer un retour de situation. «La réélection du gouvernement Bourassa n'a pratiquement jamais fait de doute depuis la victoire éclatante en 1985 des libéraux, qui prenaient 99 des 122 sièges de l'Assemblée nationale, aux dépens d'une Parti québécois épuisé.»

Selon le journal, le chef péquiste vise plutôt le prochain appel au peuple. «M. Parizeau a même presque admis implicitement qu'une victoire était improbable. Au contraire, sa stratégie semble être modelée sur une victoire aux prochaines élections générales de 1993 ou 1994.»

Encore une fois, on souligne la remontée économique de la province depuis quelques années. «L'économie du Québec a connu une forte hausse et plusieurs électeurs ont encore frais à la mémoire les remous associés à la fin des neuf ans de pouvoir du PQ, qui était divisé sur la façon de mettre l'emballement du déficit et sur l'indépendance», souligne le Times.

Comme le quotidien new-yorkais, les agences de nouvelles Associated Press et Reuter accordent une bonne place à la communauté anglo-québécoise. «Le premier ministre a également perdu l'appui traditionnel de la communauté anglophone après l'adoption d'une loi linguistique limitant l'usage de l'anglais dans l'affichage», a rappelé le journaliste Gary Regenstreif, de l'Agence Reuter, dans un article coiffé du titre «Les libéraux du Québec se préparent à battre les séparatistes lundi».

De cette insatisfaction est né le Parti égalité, poursuit la dépêche, «revigoré dans une circonscription par l'appui de l'écrivain montréalais Mordecai Richler, et qui a récolté l'appui de sept pour cent des électeurs».

Des circonscriptions à surveiller

André Bellemare Québec (PC)

Chaque élection générale apporte son lot de surprises autant chez les observateurs que parmi la population. On croyait que tel candidat ou telle candidate serait élu ou qu'un autre ne passerait pas l'épreuve électorale mais le soir du scrutin, il en a été autrement.

Il en sera de même encore ce soir et les yeux seront rivés sur certaines circonscriptions où l'issue de la lutte dépendra davantage de la personnalité des candidats ou de problèmes de l'actualité que de la formation politique elle-même.

Le comté de l'Assomption, au nord-est de Montréal, que tente de reconquérir le chef du PQ, Jacques Parizeau, retiendra certes davantage l'attention. Député de cette circonscription entre 1976 et 1984 - il avait alors démissionné -, M. Parizeau affronte M. Jean-Guy Gervais, le député libéral sortant.

Au scrutin de 1985, M. Gervais avait défait son opposant péquiste Bernard Bastien par la mince marge de 216 voix.

Si l'ancien ministre des Finances échoue, ses chances de demeurer à son poste de chef du PQ seraient fortement compromises, croit-on.

À cause de la langue

Dans Rosemont, le ministre Guy Rivard a dû travailler sans relâche contre un adversaire de taille, Sylvain Simard, l'ancien vice-président et président de l'exécutif national du PQ.

La controverse suscitée par certaines déclarations de M. Rivard quand il assumait la responsabilité du dossier de la langue rend le ministre délégué à la Technologie vulnérable dans ce comté nationaliste de l'est de Montréal.

Les yeux se tourneront également sur le comté de Westmount, dans l'ouest de Montréal, en raison de la division des anglophones à cause de la politique linguistique du gouvernement Bourassa.

William Cosgrove est revenu au Québec après 16 ans d'absence pour tenter de conserver la circonscription aux libéraux après la démission fracassante de l'ex-ministre Richard French en décembre 1988 après l'adoption de la loi 178.

La communauté anglophone s'est insurgée contre cette législation au point de former un nouveau parti, le Parti Égalité, que représente Richard Holden. Ce dernier jouirait de l'appui de plusieurs électeurs mécontents et pourrait réussir l'impossible de déloger les libéraux en selle depuis 1939 dans cette circonscription.

Question d'environnement

Dans Vimont, David Cliche, fils de feu Robert Cliche, porte-parole du PQ en matière d'environnement, a mené une lutte farouche au libéral Benoît Fradet qui tente de conserver la circonscription aux libéraux. Le député libéral sortant Jean-Paul Théoret a démissionné pour se porter candidat à la mairie de Laval.

Il faudra aussi surveiller les résultats dans Saguenay où le député libéral sortant Ghislain Maltais a été placé dans une position inconfortable avec la saga des BPC de Baie-Comeau.

M. Maltais avait arraché cette forteresse péquiste avec une majorité de seulement 161 voix en 1985. Le porte-étendard du PQ, le syndicaliste Carol Guay, pourrait récolter le fruit du mécontentement de plusieurs citoyens du comté après l'épisode des BPC à la fin d'août.

Des péquistes à abattre

Il faudra surveiller globalement la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, reconnue pour ses convictions nationalistes et où le Parti libéral tente de déloger les Jeanne Blackburn (Chicoutimi), Francis Dufour (Jonquières) et Jacques Brassard (Lac-Saint-Jean). Roberval semble acquis au libéral Gaston Blackburn alors que la lutte s'annonce serrée dans Dubuc.

Dans la région de Québec, deux circonscriptions attireront les regards: celles de Lévis et de Louis-Hébert où la machine libérale a tout fait pour déloger ou battre les porte-étendards péquistes.

Dans Lévis, les libéraux et en particulier le ministre Marc-Yvan Côté ont juré d'avoir la tête de l'ex-ministre de l'Agriculture Jean Garon, député depuis 1976 et seul représentant péquiste dans la région de Québec depuis 1985.

Dans Louis-Hébert (comprenant Sainte-Foy et Sillery), le député libéral sortant Réjean Doyon est confronté à un des candidats vedettes du

PQ, l'avocat Guy Bertrand, ancien aspirant à la présidence de ce parti en 1985.

Chez le PQ, des anciens ministres du cabinet Lévesque tentent un retour en politique: Francine Lalonde (Saint-Henri), Denis Lazure (Laprairie), Pauline Marois (Taillon), Robert Dean (Groulx), Jacques Léonard (Labelle) et Yves Beaumier (Champlain).

Enfin, il faudra encore une fois se tourner du côté du comté de Saint-Jean pour peut-être connaître l'allure du scrutin en début de soirée. Depuis 1944, les gens de cette circonscription ont toujours voté «du bon bord», c'est-à-dire pour le parti vainqueur.

Achat spécial!

Fils Lady Fair Eaton lavables

À ce bas prix vous pourrez offrir une montagne de tricots à Noël. Tous vos fils Lady Fair préférés: Sayelle, Baby Sayelle, Shteland, Cherub, Sports, SuperWool ou Perlé. Pelotes de 50 g et 200 g.

.66 à 5²⁰ la pelote

VENTE TRANS CANADA EATON



Juste prix!

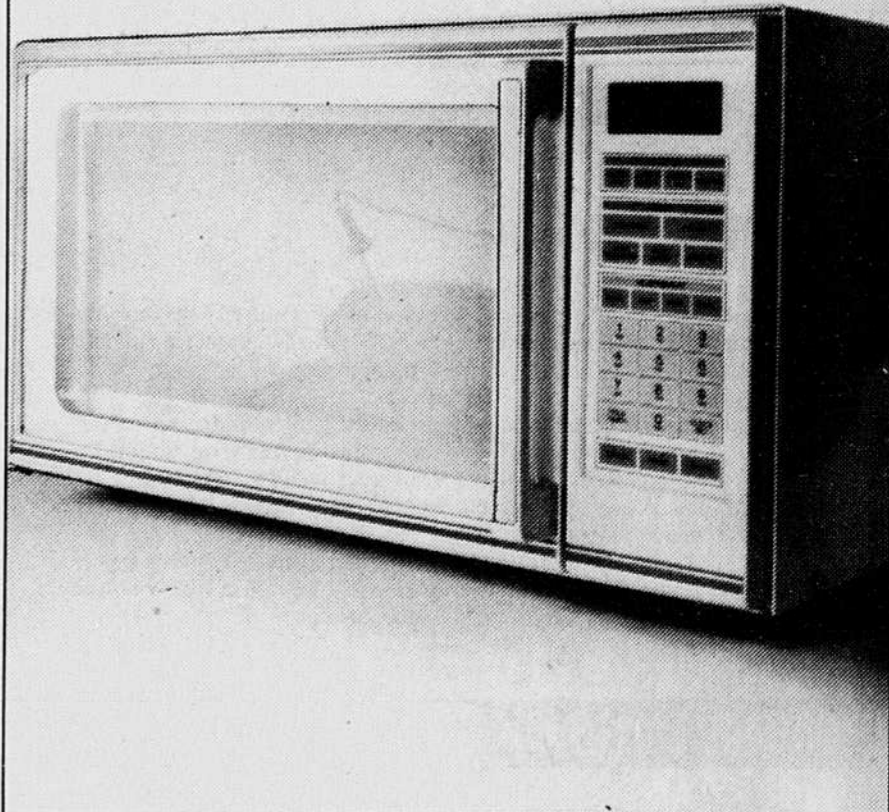
Four à micro-ondes Viking Eaton grand format

Exclusivité Eaton. Ce four à micro-ondes Viking Eaton offre une contenance de 1.0 pi.cu. Vous aimerez ses caractéristiques pratiques comprenant 10 niveaux de puissance jusqu'à 700 watts, minuterie 4 étapes, dégivrage selon le poids et sonde. Modèle RE778TC.

299⁹⁸ ch.

(Veuillez allouer un délai de 2 semaines pour la livraison)

VENTE TRANS CANADA EATON



EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

5004

EN BREF

(PC)

Il y a seulement quatre façons acceptées de marquer votre bulletin de vote, avertit le Directeur général des élections. Vous pouvez faire une croix, un X, un trait ou une coche (semblable à un V) dans le cercle de votre choix, en utilisant le crayon ou le stylo qui vous est remis par le scrutateur. Toute autre marque annule votre bulletin de vote.

Les bureaux de vote seront ouverts aujourd'hui de 10 h à 20 h. Il y a 21,886 bureaux de vote ouverts aujourd'hui dans la province.

Le réseau TVA présentera, à partir de 20 h, l'émission QUÉBEC 89, animée par Pierre Bruneau qui sera secondé par l'analyste Normand Rhéaume et la journaliste Marie-Ann Murat. L'équipe suivra l'évolution du scrutin et le classement des partis de minute en minute. Pierre Bruneau s'entretiendra aussi avec les journalistes attachés aux permanences des partis: André Jobin, chez les libéraux; Alain Gravel, chez les péquistes ainsi qu'avec les reporters à Québec Solange Morency et Bernard Chabot. Jean-Luc Mongrain animera une table d'analyse où prendront place Mme Lise Payette ainsi que MM. Claude Charron, Jean-Noël Lavoie, Jacques Moisan et Royal Orr.

L'émission "Elections 89", de la télévision de Radio-Canada, débute à 20 h et sa table centrale sera animée par Bernard Derome entouré d'une équipe expérimentée: l'analyste Jean Bédard, ainsi que les correspondants aux permanences: Gilles Morin au

quartier général du PLQ et Marthe Blouin, à celui du PQ. La lecture des résultats sera faite par Suzanne Loberge qui sera aidée de quatre journalistes: Ruth Loiselle, André Bédard, Pierre Migneault et Julie Miville-D'eschène. La table d'analyse sera animée par Simon Durivage qui sera accompagné de trois commentateurs: MM. Bernard Landry, ancien ministre du gouvernement Lévesque; Pierre Ancit, directeur général du PLQ et Michael Goldbloom, ancien président d'Alliance Québec.

La soirée des élections au réseau radio AM de Radio-Canada, qui sera animée par Raymond Archambault, débutera par un bilan de la campagne à 19 h 30, qui sera suivi des résultats à partir de 20 h. L'animateur sera accompagné de l'analyste Robert Houle et assisté des journalistes qui ont suivi la campagne: Manon Globensky, Lyne Pagé, Geneviève Rossier, Ubald Bernard, Roger Laporte, Jocelyn Laberge, Jean-Pierre Perron, Rosaire Pelletier, Louis Belzil et Jocelyn Proulx. Les correspondants Jean Thivierge et Lionel Levac seront aux quartiers généraux des grands partis tandis que Louis Martin animera une table d'analyse qui groupera MM. Paul-André Comeau, rédacteur en chef du Devoir; Jean-Jacques Samson, éditorialiste au Soleil et Greta Chambers, collaboratrice à la Gazette.

L'émission du réseau de la radio anglaise de Radio-Canada commencera aussi à 20 h et sera animée par Dave Bronstetter entouré des journalistes Alvin Calder et Rhéal Seguin et de l'analyste invitée Francine Lalonde, du quotidien La Presse.

À ne pas manquer
DEMAIN

POUR LES RÉSULTATS COMPLETS
des

Elections 89

La Tribune
le journal
qui vous
suffit!

Forum

ÉDITORIAL

Un mode de scrutin inéquitable

Roch Bilodeau

Inévitablement, beaucoup d'électeurs seront déçus ce soir. Pas seulement parce que leur formation aura perdu la bataille mais parce que le nombre de sièges qu'elle obtiendra ne reflètera pas le pourcentage de votes recueillis.

Aucun mode de scrutin n'est parfait; dans toutes les démocraties de la planète, on retrouve des lacunes, des inéquités, des distorsions au niveau de la représentation. Mais le passé a démontré hors de tout doute que le nôtre est particulièrement déficient, qu'il ne permet pas de traduire véritablement le choix des électeurs.

Combien de fois on a vu une formation obtenir, en pourcentage, beaucoup plus ou beaucoup moins de sièges que de votes? Notre scrutin uninominal et majoritaire à un tour a en effet cette fâcheuse caractéristique de créer des importantes inégalités de représentation. Sauf erreur, l'élection de 1973 constitue l'exemple récent le plus frappant: le Parti libéral recueillait 54.6 p.c. des suffrages mais détenait 92.7 p.c. des sièges tandis que le Parti québécois, lui, obtenait 30.3 p.c. des suffrages et seulement 5.5 p.c. des sièges. Et on a même déjà, à quelques reprises, un parti prendre le pouvoir avec moins de suffrages que l'ensemble de ses adversaires; pire, moins que son principal concurrent: ce fut notamment le cas en 1966 alors que l'Union nationale récoltait une majorité de sièges mais moins de votes que le Parti libéral.

Heureusement à un degré moindre, le phénomène se produit tout de même à chaque élection: le choix d'une large portion des électeurs est peu ou pas concrétisé là où le pouvoir s'exerce, à l'Assemblée nationale. Les tiers partis sont les grands perdants: même s'ils récoltent un appui substantiel, ils ont très peu de chances d'avoir une députation équivalente à Québec.

C'est déplorable, anormal. Pour les partis, pour les citoyens. Parce qu'il s'agit d'une situation inéquitable, bien sûr. Mais aussi parce que cela mène au désintéressement, voire à la désaffection.

Libéraux et péquistes ont jonglé avec l'idée de réformer le mode de scrutin... surtout lorsqu'ils étaient dans l'Opposition. Oui bien sûr, les grands partis, qui ont des assises régionales concentrées, profitent du système actuel, et lorsqu'ils réussissent à s'imposer, plus rien ne presse. Navrant.

Ce serait bien étonnant mais, tout de même, il faut espérer que le parti qui sera appelé à former le prochain gouvernement aura la volonté de remettre en question un système qui l'avantage indûment aux dépens de la santé de notre démocratie. Ce type de courage politique, celui qui profite à l'ensemble de la population même s'il nuit aux intérêts du parti, il est extrêmement rare, trop rare.

BILLET

Rayons de soleil

Si tu n'oses pas raconter tes moqueries à celui qui en est le sujet, c'est qu'elles sont trop méchantes.

Ce n'est pas réaliste de ne jamais rêver.

Ne détestes pas ce que tu as aimé hier sous prétexte que tu as tourné la page.

Regarde dans un miroir quand tu

es en colère. Peut-être découvriras-tu la futilité ou le caractère ridicule de ton emportement.

Refuser d'entendre un appel à l'aide sous prétexte de fatigue, c'est souvent engendrer des heures et des heures de détresse.

La dictature ne consiste pas à régner sur des milliers de personnes, mais sur une seule.

C'est plus important d'être accueillant au changement que d'être inflexible.

Ne refuse pas une parcelle de bonheur parce qu'elle ne comble pas tes appétits. Dans l'assiette du bonheur, on se nourrit avec ce qu'on y trouve.

Albatros des mers

SONDAGE GALLUP

La course au leadership du NPD intéresse très peu les Canadiens

Plus de 3 Canadiens sur 4 (76 p. c.) ne savent pas qui ils préféreraient comme prochain chef du NPD ou encore n'aiment pas ceux qui sont présentement en lice.

Un peu plus de deux mois avant le congrès au leadership du NPD, aucun candidat n'a émergé du reste. 8 p. cent des Canadiens affirment leur préférence pour le député du Yukon Audrey McLaughlin, 6 p. cent pour celui de l'Ontario Steven Langdon, 5 p. cent pour celui de Colombie-Britannique Ian Waddell, 3 p. cent pour le député de Saskatchewan Simon de Jong et 2 p. cent pour Howard McCurdy de la région de Windsor.

Jusqu'à présent, les médias ont surtout porté leur attention sur le fait que beaucoup de néo-démocrates connus ont refusé de se porter candidat. Avant de demander aux répondants quel est leur candidat préféré parmi ceux qui sont dans la course, Gallup les a d'abord invités à nommer eux-mêmes un candidat. L'ex-ambassadeur à l'ONU Stephen Lewis récolte 5 p. cent; le leader néo-démocrate de l'Ontario, Bob Ray, 3 p. cent; Dave Barret, 3 p. cent; Audrey Nystrom, 2 p. cent. 74 p. cent ont affirmé n'avoir aucune préférence.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1051 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus, menées entre le 6 et le 9 septembre. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p. cent, 19 fois sur 20.

Les questions étaient: «Voici une liste de certains candidats possibles. Si vous pouviez voter, quel serait votre choix?» «Quant au prochain congrès au leadership du NPD, quelle est la personne que vous aimeriez voir comme chef du parti?»

Votre choix parmi les candidats suivants

	National	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	C-Britannique	Partisans du NPD
A. McLaughlin	8%	15%	1%	11%	10%	11%	14%
S. Langdon	6%	1%	2%	11%	8%	2%	10%
I. Waddell	5%	4%	2%	5%	2%	20%	9%
S. DeJong	3%	1%	1%	1%	10%	1%	9%
H. McCurdy	2%	4%	1%	3%	1%	0%	2%
Indécis/Aucun	76%	76%	94%	70%	70%	68%	57%



Je m'en vais sauver le pays!...

TRIBUNE LIBRE

Les grèves, une pollution psychologique

On parle beaucoup de pollution physique de nos jours, pollution des eaux, de l'air et de la terre sous différentes formes. Mais il serait temps qu'on parle aussi des pollueurs psychologiques de notre société. Or les grèves et celles qui les font sont parmi les pollueurs psychologiques qui gâtent l'atmosphère sociale, qui empoisonnent le climat des réseaux de santé et des services publics depuis au moins 20 ans au Québec.

Va-t-on enfin dénoncer ce type de pollution au même titre que les autres espèces de pollution? Il est évident que le droit de grève a été utilisé à mille usages de pressions souvent inhumaines selon qu'il a été exercé par des hommes ou des femmes dont les intérêts personnels, collectifs ou corporatifs prévalaient sur les droits humains fondamentaux du respect du

malade, du vieillard et de l'enfant.

Si l'on faisait la somme inouïe de méfaits engendrés au Québec depuis 20 ans par les grèves sauvages, illégales, légales, temporaires ou permanentes peu importe la catégorie, l'on aurait le triste tableau d'une scène de souffrances, d'injustices et de tentatives de déstabilisation de la société qui à elle seule, justifierait l'abolition rapide d'un droit qui n'aurait jamais dû être accordé aux travailleurs de la santé et de la fonction publique.

En cas de conflit d'intérêts et c'est toujours le cas dans les moments de négociation, seul un arbitre (comité ad hoc) impartial avec pouvoir de décision finale pourrait éviter l'affrontement périodique auquel est confrontée la société québécoise depuis trop longtemps. La grève engendre la haine, la violence et la violation des droits les plus élémentaires. Il

faut de toute évidence et de toute urgence la bannir et la remplacer à tout jamais par n'importe quoi d'autre qui ne pourrait être pire.

Celui qui aura le courage de remplacer les grèves par un mécanisme plus respectueux pour tout le monde contribuera à enrayer ce qu'on est en droit hélas de considérer présentement comme une véritable pollution psychologique de notre société. Cette pollution est aussi nauséabonde et dangereuse que les pires BPC, plomb et déchets physiques de l'environnement.

L'Homme ne vit pas seulement de pain et d'argent mais aussi de pensée, de paix et d'amour dans un environnement moral que trop souvent les grèves ont détruit. Il faut que ça change, le mal a trop duré.

Guy Milot

Prêts et bourses: délais intolérables

M. Claude Ryan, ministre de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Technologie

Je voudrais porter à votre attention la pénible situation que vivent présentement une soixantaine d'étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke. Ces étudiants après avoir effectué une demande auprès de la direction de l'aide financière aux étudiants, ont reçu, soit un refus, soit une demande de renseignements supplémentaires (en l'occurrence les annexes O, P, Q).

Tous ces étudiants ont obtenu 90 crédits en vue de l'obtention du diplôme de doctorat en médecine (M.D.). Cette seule reconnaissance

donne à ces étudiants le statut d'étudiants «autonomes» en regard du système des prêts et bourses, et ce dès le 14 avril 1989.

Malheureusement, le traitement de leur demande d'aide est retardé et aucun de ces étudiants n'a reçu d'argent ou de réponse satisfaisante de la part de l'aide financière.

Nous trouvons intolérables les délais qui se produisent dans le traitement de leur dossier. Ces étudiants doivent donc faire face à leur frais de subsistance et ce sans les ressources financières suffisantes. Comment peuvent-ils alors espérer s'acquitter de leur frais de scolarité, de leur loyer, de leurs livres (qui sont dispendieux), etc..., si l'aide financière re-

tarde encore le paiement des prêts et bourses?

Comprenez, Monsieur le Ministre, que les études demandent toute l'attention et la concentration des étudiants, et que ces soucis financiers ne pourront que se répercuter dans leur formation.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons d'intervenir personnellement dans le dossier afin de faire progresser la machine de l'aide financière aux étudiants, et de permettre le versement des prêts d'ici le 29 septembre 1989 (...)

Luc Deneault, Président Association générale des étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke

Réglementation non respectée à Orford

M. Jean Dion, Maire, Orford

Nous désirons porter à votre attention une situation déplorable qui occasionnera, à très court terme, des frais importants à la municipalité et, parce que potentiellement dangereuse, risque aussi d'engager sa responsabilité.

A juste titre et de façon très claire, le règlement de la municipalité détermine, pour les promoteurs et constructeurs, les normes de construction des rues qui éventuellement seront cédées à la municipalité et deviendront sa responsabilité tant pour son entretien que pour les réparations inévitables.

Pour assurer la qualité d'exéc-

tion, il est même prévu que les travaux devront être faits sous la surveillance de l'inspecteur municipal et, présumément, son rapport est le document justifiant l'acceptation de la rue par le Conseil.

Certaines rues de la municipalité, récemment cédées et encore plus récemment pavées par surcroît, violent de façon flagrante la réglementation, tant par la largeur insuffisante de leur assiette et de leurs accotements que par leur construction même.

Nous parlons ici des rues du Huard, de l'Arlequin et de la Sarcelle, toutes trois situées dans le développement du Jardin des Sables. Les conséquences de cette incurie sont évidentes: les accotements insuffisants sont minés par les pluies et le

pavage, complété il y a à peine un mois aux frais de la municipalité, commence déjà à se dégrader.

Nous demandons que la municipalité exige une reprise immédiate de ces travaux, par le propriétaire original, sous la surveillance d'un ingénieur civil, comme le veut le règlement #357 et, cette fois, en respectant la réglementation. Que le maire Jean Dion soit ce propriétaire ne devrait en aucune façon diminuer la sévérité dans l'application des règlements.

Nous sommes confiants que vous saurez prendre les décisions dans l'intérêt des citoyens (...).

Le Regroupement des citoyens d'Orford
Julien Rochefort, président
Jacques Delorme, directeur

Enfants maltraités

Au prochain premier ministre

Je viens vous interpeller dès le début de votre mandat afin que sans délai vous agissiez concrètement et rapidement pour arrêter la violence faite aux enfants.

Il est grand temps de s'ouvrir les yeux car cette violence grossit à un rythme effrayant et c'est maintenant qu'il faut agir sinon ce cancer gagnera la partie.

Notre gouvernement n'a-t-il pas dépensé jusqu'à maintenant des sommes effrayantes pour guérir et mettre des pansements sur ces plaies? Quand va-t-il comprendre qu'il nous en coûterait beaucoup moins cher de travailler à faire de la prévention directe dans nos milieux de vie?

En Estrie, nous avons la chance d'avoir le programme ESPACE pour oeuvrer au sein de notre communauté.

Ce programme de prévention des abus commis envers les enfants travaille d'arrache pied à rejoindre et à informer les enfants et les adultes de notre population. Cependant, les fonds qui lui sont alloués ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs poursuivis.

Quand, M. le prochain premier ministre allez vous vraiment appuyer ce programme et lui donner les moyens financiers nécessaires pour enrayer ce mal? Nos enfants n'en valent-ils pas la peine? (...)

Carmen Veilleux

Le deuil

Félicitations et grand merci aux responsables du 4e Colloque Info-Deuil. Permettre à 400 personnes de se parler de la mort, en compagnie de gens d'expérience, de spécialistes et de professionnels, c'est un beau cadeau à notre société. Entendre des témoignages vécus dans une aventure douloureuse, la mort d'un enfant; voir des spécialistes de l'âme enseigner l'art de guérir de profondes blessures; regarder ensemble notre histoire collective; les chemins parcourus, les chemins qui s'ouvrent, tout cela fait vivre et mieux vivre.

Gérard Therrien

Vivre

LE MONDE SCOLAIRE

(MR) SHERBROOKE

C'est toute l'équipe des professeurs de l'école Brassard, de Magog, qui a contribué à faire de la rentrée un succès... s'inspirant du thème «Mond-Ami», c'est un pirate qui a accueilli les 362 élèves... il a invité les jeunes à monter à bord d'un bateau, à ramer, à hisser la voile, à accoster pour enfin découvrir un coffre aux trésors rempli de ballons, de messages, ainsi que les noms des 110 nouveaux élèves... parents et élèves ont été impressionnés par l'excellente animation... l'essentiel du message: «Tu es un trésor, l'autre aussi»...

Cette année encore, la rentrée scolaire, au Collège François-De Laplace, a été répartie sur deux soirées consécutives... les élèves de 1ère secondaire ont été accueillis d'abord... pour faciliter leur adaptation à la vie de pensionnat, ces élèves nouvelles ont reçu toute l'attention du personnel de l'école durant la première journée... les élèves de 2e, 3e, 4e et 5e secondaires sont rentrés le lendemain des lères...

Les correspondants français du collège de Dourdan qui participent à un échange culturel avec les élèves du Collège du Sacré-Coeur et du Séminaire de Sherbrooke se sont rendus en visite à Montréal... ils ont aussi présenté un spectacle et fait une visite du Fort Chamblay et du Musée des Beaux-Arts à Montréal...

Les enseignants de la polyvalente L'Escale, d'Asbestos, ont décidé, comme mesure particulière pour améliorer la qualité du français parlé et écrit, de souligner les efforts des élèves en bonifiant d'un maximum de 5 pour cent la note obtenue dans les matières lorsque l'élève a utilisé un français écrit de bonne qualité... cette année, tous les professeurs sont invités à y porter une attention spéciale...

La capitale de la coke

LOS ANGELES (Reuter-PC)

Quelque 5,000 Colombiens, travaillant pour les cartels de la drogue de Medellín et Cali, font actuellement de Los Angeles la capitale nord-américaine, voire mondiale, de la cocaïne.

Rétribués jusqu'à \$20,000 par semaine, ils y revendent quelque 115 tonnes de drogue par an, selon la police et la justice locales.

Ils ont en outre conclu des alliances avec un grand nombre des 400 gangs qui contrôlent, rue par rue, des quartiers entiers de la métropole californienne et qui assurent la distribution de la «poudre» sur toute la côte Ouest des Etats-Unis.

Pour engranger des bénéfices maximaux, la cocaïne est de plus en plus souvent «coupée» avec du bicarbonate de soda et de l'eau. Un kilo de «crack» ainsi obtenu peut rapporter au détail de \$50,000 à \$100,000.

«Il est paradoxal qu'Hollywood doive arrêter en 1989 la production du feuilleton télévisé Miami Vice, car on se souviendra également de 1989 comme de l'année où Hollywood et Los Angeles tout entière ont supplanté Miami comme capitales nord-américaines de la cocaïne», explique John van de Kamp, procureur général de la Californie.

La police attribue ce glissement d'une côte à l'autre au durcissement de la lutte antidroge en Floride et au déploiement à Miami d'unités policières opérant en civil pour résorber l'arrivée massive de cocaïne depuis les Caraïbes.

Mais la guerre engagée entre le gouvernement colombien et les cartels n'a pas encore affecté l'approvisionnement des Etats-Unis, s'empresse-t-elle d'ajouter.

Ainsi, les cartels ont contribué à l'installation de plus de cent pistes d'atterrissage secrètes dans le désert californien, où la drogue est livrée depuis d'autres aérodromes clandestins du Mexique, selon un rapport du département de la Justice.



Regassem, la mascotte du Mond'Ami, a rendu visite aux jeunes de quelques écoles en début d'année scolaire, apportant son message de paix.

Lors des élections pour former le conseil des élèves du collégial du Séminaire de Sherbrooke, la présidente d'élections était Stéphanie Goulet...

A l'occasion de la rentrée au Collège François-De Laplace, les professeurs Marie-Hélène Lamarche et Daniel Gendron ont animé les deux soirées d'accueil au cours desquelles ont été présentés les membres du personnel, les orientations de l'école et le thème de l'année, «J'ai le goût de réussir»...

Ce n'est pas d'hier que l'homme se drogue

Sheryl Ubelacker (PC)

Etendu confortablement sur un divan dans son appartement décoré avec goût, l'homme, vêtu élégamment, relève une manche de son gilet, trouve une veine saillante et s'injecte une solution chimique, puis son visage est envahi d'un sourire rêveur à mesure que la drogue commence à faire son effet.

De l'autre côté de l'Atlantique, un autre homme avale un cocktail fait de vin et de cocaïne, assurant que cette «drogue merveilleuse» transformera son exténuante journée de travail en une nuit de détente et de plaisir.

Ce sont-là les drogués que l'on retrouve aujourd'hui dans tous les pays du monde. Rien de plus faux.

L'homme à la seringue était un avocat vivant à Londres il y a plus d'un siècle et qui a vécu toute sa vie d'adulte en qualité de morphinomane.

Son contemporain nord-américain est devenu pour sa part esclave du Vin Mariani, une concoction d'alcool et de cocaïne présentée à la fin des années 1800 comme étant un remède pour presque toutes les maladies, des maux de gorge aux ulcères.

On croit souvent que l'abus des drogues est unique à notre époque, à la société moderne. Pourtant, les historiens soutiennent que l'homme utilise des intoxicants depuis au moins 10,000 ans.

«Nous recherchons des stimulants, et si nous ne trouvons pas ces

stimulants, nous les créons, que ce soit l'enfant de deux ans qui s'étourdit en tournant sur lui-même ou l'adulte prenant des drogues psychotiques», affirme Henry Schankula, de l'Addiction Research Foundation de l'Ontario.

«Nous désirons modifier notre état de conscience.»

Déjà à l'âge de pierre

L'homme de l'âge de pierre a probablement découvert l'alcool un jour où il a laissé des grains, des fruits et de l'eau à fermenter au soleil.

Les Grecs de l'Antiquité utilisaient du vin dans leurs cérémonies et incorporent l'usage de l'opium — un narcotique tiré de la fleur de pavot — dans leur mythologie.

L'usage de l'opium s'est maintenu durant des siècles. Mais, entre les 13ème et 16ème siècles, l'Eglise catholique condamna ce sédatif qui altérait les esprits, même à des fins médicales.

Au début du 16ème siècle, pourtant, un médecin suisse commença à utiliser l'opium pour traiter certains de ses patients et ses confrères commencèrent bientôt à faire de même. Les dangers de cette drogue étaient alors inconnus ou tout simplement ignorés, si bien qu'avant qu'on s'en inquiète, des millions de personnes étaient devenues opiomanes.

L'opium servait en effet de base à un très vaste assortiment de médicaments, notamment un mélange d'opium et de jus de cerises qu'on présentait sous le nom de laudanum. Le laudanum est demeuré sur les éta-

gères des pharmaciens jusqu'au milieu des années 1800 comme populaire remède contre les maux de tête, les maux de dents, la toux, la dépression et l'insomnie.

«Les ouvriers, la bourgeoisie, les jeunes, les gens très âgés, presque tout le monde prenait du laudanum», souligne un historien de la société européenne.

Les poètes Keats, Shelley, Byron et Elizabeth Barrett Browning étaient tous opiomanes, tout comme l'écrivain Walter Scott.

La médecine des dieux

En 1817, on distilla l'opium et en retira une poudre grise, nommée morphine, du nom de Morphée, le dieu grec du sommeil. Vingt-six ans plus tard, l'invention des aiguilles hypodermiques créa un outil rêvé pour toxicomanes qui ne furent pas long à s'apercevoir que «la médecine des dieux» était beaucoup plus efficace en injection que prise oralement.

«A cette époque, on pouvait acheter des opiacés au comptoir de n'importe quelle pharmacie, sans aucune prescription», révèle Ed Shorter, historien de l'Université de Toronto.

«Les gens pouvaient se droguer en prenant des doses aussi puissantes que désiré. Il se passait un certain temps avant que l'accoutumance à la morphine devienne toutefois flagrante.»

Au tournant du siècle, un nouveau dérivé de l'opium dix fois plus puissant que la formule fut mis au point et utilisé pour traiter les maladies respiratoires et, ironiquement, l'accoutumance à la morphine.

La société n'a toutefois pas mis longtemps à réaliser que l'héroïne provoquait également une très forte accoutumance. En 1919, on estimait que de 250,000 à un million d'Américains abusait d'une façon ou d'une autre de l'opium ou de ses dérivés.

Les plants de coca, desquels on tire la cocaïne, furent pour la première fois importés vers l'Europe au 17ème siècle par les conquistadores espagnols revenant d'Amérique du Sud. En 1884, Sigmund Freud publiait un article, «De la cocaïne», dans lequel il la recommandait pour combattre certaines maladies et donnait des précisions sur sa propre consommation de la drogue.

Dès avant le début de la Première Guerre mondiale, toutefois, un grand nombre de gouvernements à travers le monde avaient commencé à imposer des sanctions criminelles contre le commerce et l'utilisation de ces drogues.

«Cette campagne entreprise contre les opiacés fut une réussite au point qu'ils disparurent littéralement de la société durant environ 50 ans», de dire M. Shorter.

Renaissance

«Le problème actuel est contemporain. Il procède de l'importation récente de ces drogues du Tiers-Monde, situation qui nous oblige à réaliser la profondeur de nos problèmes face aux drogues.»

Tout au long de l'histoire, c'est toutefois l'alcool qui a toujours représenté la substance dont on abusait le plus.



VENTE LIQUIDATION

d'un stock complet de vêtements de haute qualité pour dames, demoiselles et juniors, commençant demain.

Au Nac et à la mezzanine

Economisez de 65% à 75% de rabais

sur les prix originaux de

- * Jupes * Blouses * Robes * Slacks
- * Costumes * Etc.



Venez tôt cette semaine! Le magasin et l'entrepôt seront fermés vendredi soir à partir de 19 h 30 et samedi toute la journée à l'occasion des Fêtes juives.

Au Bon Marché

45, King ouest, Sherbrooke

The Wool Shop

Notre spécialité LAINAGE DE QUALITÉ Dame et homme

Ouvert: Lundi au vendredi 9H00-5H00 Samedi 9H00-4H00

159, rue Queen centre-ville de Lennoxville 567-4344



Jeton de stationnement gratuit avec achat.



Les illustrations ne sont pas nécessairement exactes



Secrets mal gardés

Jean-Paul Ricard



BILLET

Bien le bonjour, là!

Voilà une formule maintes fois utilisée entre voisins pour bien commencer la journée. C'est également la formule que je tiens à utiliser pour entreprendre cette nouvelle chronique puisque, chaque matin, nous allons entreprendre la journée en nous échangeant les derniers potins chauds, comme ça au-dessus d'un bon café, des toasts et du beurre de peanut...

L'humour en sera l'ingrédient de base. Nous les voulons amusants, mais pas méchants, en souhaitant que nos victimes sauront entendre à rire. Je dis bien «nos victimes» puisque je compte sur votre collaboration pour faire un succès de cette page. La meilleure façon d'être certain qu'on parlera de gens que vous connaissez, c'est encore de contribuer vous-mêmes à leur parution en me télépho-

nant, en m'écrivant ou encore en m'interpellant pour me faire part des dernières anecdotes. Tout ce qu'on demande, en plus d'être amusantes, c'est qu'elles soient de bon goût et aussi d'intérêt général afin que le gag puisse amuser tout le monde et non seulement le cercle d'amis de la personne visée.

Pas besoin de vous casser la tête pour savoir comment rédiger les potins, je m'en charge en autant que vous me racontiez les détails, ou en laissant vos nom et numéro de téléphone afin que je puisse communiquer avec vous pour vérifier au besoin.

J'espère que vous serez de fidèles lecteurs, mais aussi des collaborateurs fidèles.

Je sens qu'on va bien s'amuser ensemble. Allons-y, Alonzo...

Les prochains lampadaires qu'installera Richard Carignan porteront sans doute la flamme olympique. En voulant faire brûler une dizaine de boîtes de carton, il a également fait brûler les lampadaires que ces boîtes contenaient... sans qu'il le sache.

Le voyage à Rome de Ange-Henri Poulin de la SQ aura été bénéfique: ses premiers quarts de travail, à son retour, se sont avérés des plus calmes. C'est comme si le policier avait été converti.

Avec l'âge qu'il a atteint hier dans le cadre de son anniversaire de naissance, le directeur de la police de Coaticook pourra maintenant bénéficier d'un tarif réduit lorsqu'il montera dans l'autobus ou qu'il se présentera à un cinéma.

Depuis des années, François Bernard se propose d'assister à un match du Canadien dans la loge du président Ronald Corey. Incapable de réaliser son rêve, il songe maintenant à s'adresser à l'organisme «Rêves d'enfant...»

Le problème d'embonpoint de l'abbé Robert Jolicoeur serait dû à l'immense popularité dont il jouit auprès de ses paroissiens. Il n'en finit plus de répondre aux invitations à dîner, quand ce ne sont pas les petits beignes qui accompagnent le petit café. Ce sera laid jeudi prochain alors que monsieur le curé va fêter son 41e anniversaire de naissance...

Vous connaissez la devise de Bob Martimbault et Claude Richer? La voici: «Pour être gros, il faut être beau. Parce qu'un gros qui n'est pas beau, c'est lette en tabarouette...»

Parlant de Bob Martimbault, il se rend à St-Georges de Beauce à tous les week-ends puisque son fils Robert Junior évolue pour l'équipe de football des Condors du Séminaire de St-Georges de Beauce...

A entendre parler Gaétan Fortier, on serait porté à croire qu'il s'est lancé dans la culture de raisins de la Californie, ce qui n'est pourtant pas le cas. On se demande ce que ce serait si son fils Sébastien ne connaissait pas un tel début de saison avec les Cantonniers de l'Est...

C'est vrai que Denis Mongeau a décidé de quitter la présidence de la Petite Ligue de baseball à cause d'un surcroît de responsabilités, mais il est

faux de prétendre qu'il songe à remplacer François «Titi» Lemire à la présidence de la Ligue de baseball Senior de l'Estrie...

Evelyn Packwood-Pelletier est revenue enchantée de son voyage de deux mois en Espagne, où elle a poursuivi son apprentissage de la langue espagnole à l'Université d'Alicante et à l'Université de Salamanca, d'autant plus qu'elle vient de recevoir son diplôme avec la mention «distinction». Il faut dire qu'elle avait déjà de bonnes connaissances de base puisqu'elle a vécu durant 10 ans à Séville, en Andalousie, dans le sud de l'Espagne, sans compter les cours d'espagnol qu'elle poursuit toujours à l'Université Bishop. Si elle continue, elle va se mettre à danser le Flamenco...

Un club de conversation espagnole est présentement en voie de formation à l'Université Bishop. Les rencontres mensuelles auront lieu le troisième jeudi de chaque mois, à 19h30, dans le salon «Fireplace» situé au dernier étage de l'édifice Nicolls. Tous sont les bienvenus à compter du 28 septembre...

La comédie humaine

«La démocratie est le nom que nous donnons au peuple toutes les fois qu'on a besoin de lui.»

— Robert de Flores

Il faudra surveiller de près Marcel Gagné et Yves Beaudoin, au cours des prochains jours. On dit qu'ils s'apprentent à vivre l'expérience de la vie au grand air...

On dit que Julie Poulin songe à faire l'acquisition d'une véhicule tout terrain, ce qui lui permettrait de grimper plus facilement sur les pelouses quand elle est de mauvaise humeur...

René Lavallée est un de ceux qui se disent que les Nordiques ne peuvent pas faire pire que l'an dernier, surtout pas avec une ancienne vedette du Canadien dans leur alignement...

Gilles Lapointe en est un autre qui ne craint pas de parier sur les chances des Nordiques, même si ses favoris devaient affronter les Capitals de Windsor, l'équipe de Réjean Cloutier dans la Ligue Junior de l'Estrie...

Raynald «Figo» Fournier est tellement convaincu de ses talents de modérateur, qu'il songe à offrir ses services pour en faire une carrière à plein temps...



Entente de loisirs

Les maires du Canton de Brompton et de Bromptonville, Denis Lemay et Clément Nault, sont accompagnés du directeur des loisirs de la Ville, André Boutin, pour la signature de l'entente inter-municipale des loisirs pour l'année 1989. Un nouvel accord pour les années 90-91-92 doit être entériné dans les prochains jours par le canton.

CLIN D'OEIL



Concours d'embellissement à East-Angus

La présidente du concours d'embellissement d'East-Angus, Mme Isabelle Dugal, (au centre) est entourée des grands gagnants du concours, dans l'ordre habituel: Chantal Gagnon de Machine à coudre de l'Estrie dans la catégorie commerciale; Thérèse Bissonnette, catégorie des balcons fleuris, ainsi que Joan et Simon Lagueux, dans la classe des maisons fleuries.

La Tribune

LE CAMELOT DE LA SEMAINE



GINO PATRIGANNI
2280, Boul. Portland
Sherbrooke
École Montcalm, Sec. V

Ce jeune homme actif et optimiste dessert sa clientèle depuis déjà plus de deux ans, assisté de quelqu'un de spécial: sa grand-mère. Gino s'occupe activement de B.D. (bande dessinée); il en crée et il est aussi directeur du journal de B.D. de son école. Le cinéma l'attire aussi, comme acteur ou producteur. Si vous voyez le nom «GANI» sur un dessin ou une B.D., c'est bien lui sous son pseudonyme.

BRAVO ET... FÉLICITATIONS

3845

MARTINEAU

ABATTAGE D'ARBRES



- Tailles d'arbres et de haies de cèdres
- Essouchage mécanisé

565-0303

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION
MARTINEAU

Dépositaire tondeuse à gazon Honda
2456, rue King ouest

PARCE QU'UN VOTE...

Aujourd'hui, 25 septembre, est jour d'élections au Québec et, PARCE QU'UN VOTE, ÇA COMPTE, le Directeur général des élections du Québec tient à vous informer de certaines dispositions de la Loi électorale concernant le jour du scrutin.

1. LE SECRET DU VOTE

Le Directeur général des élections désire rappeler aux électeurs* du Québec l'article le plus court mais sans aucun doute le plus important de la Loi électorale:

«355. Le vote est secret.»

Pour assurer la protection du secret du vote, il est nécessaire de rappeler d'autres dispositions de la Loi électorale.

2. L'IDENTIFICATION PARTISANE

«352. Sur les lieux d'un bureau de vote, nul ne peut utiliser un signe permettant d'identifier son appartenance politique ou manifestant son appui ou son opposition à un parti ou à un candidat.

Sont considérés comme les lieux d'un bureau de vote le bâtiment où il se trouve et tout lieu voisin où le signe ou la publicité partisane peut être perçu par les électeurs.»

Pour assurer le libre exercice du droit de vote, cet article prohibe tout signe distinctif sur les lieux d'un bureau de vote. À titre d'exemple, tout insigne, emblème, macaron, ruban ou tout autre signe de nature partisane est prohibé. De plus, il est nécessaire de rappeler, pour éviter toute équivoque, que les manuels en possession des représentants des candidats ne peuvent être posés sur la table du bureau de vote, de même que tout autre document ou objet qui constitue un signe distinctif. Rappelons enfin que cet article s'applique aux membres du personnel électoral, aux représentants des candidats et aux électeurs.

Évidemment, le personnel électoral a reçu instruction d'appliquer cet article avec bon sens et discernement mais aussi avec fermeté.

National

Selon Ed Broadbent

Seuls des amendements peuvent sauver l'Accord du lac Meech

Ottawa (PC) Le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent a déclaré que

la seule façon de sauver l'Accord du lac Meech est de l'amender. «Si nous ne faisons rien, l'Accord est mort», a-t-il prédit alors qu'il était interviewé pour l'émission

Question Period enregistrée, vendredi, et télédiffusée, dimanche, sur le réseau CTV. A moins que des amendements ne soient apportés pour garantir les

droits des autochtones et des femmes ainsi que permettre la fondation de nouvelles provinces sans que ne soit nécessaire le consentement unanime des autres provinces, l'entente ne sera pas ratifiée pour la date limite de juin 1990, a-t-il prédit de plus.

«Nous avons déjà exprimé ces préoccupations. Nous avons pensé qu'après l'application de l'accord, nous pourrions nous en occuper», a ajouté M. Broadbent.

«Maintenant, a-t-il poursuivi, le pays a changé et nous devons comprendre cela. Alors le reste du Canada dit au premier ministre du Québec Robert Bourassa et au premier ministre Brian Mulroney: si vous voulez l'accord, vous devez en même temps envisager des amendements».

Le chef néo-démocrate a nié qu'il ait changé de points de vue sur l'Accord afin de faire taire les critiques dans son propre parti.

Ce changement, dit-il, reflète un changement plus large et dans le parti et dans le pays.

Par conséquent, selon lui, ce sont les défenseurs de l'Accord plutôt que ses adversaires qui devraient être préoccupés de l'amender.

«Si Mulroney et Bourassa refusent d'envisager des amendements, nous ne gagnerons pas l'Accord», a-t-il prédit.

M. Broadbent dit comprendre le premier ministre Bourassa qui, pendant sa campagne électorale, s'est tenu à sa prise de position de «non aux amendements».

«Cependant, une fois terminées

les élections, il devra comprendre... Il y a de nombreux Canadiens qui appuient les objectifs de l'Accord et qui disent qu'il faut procéder à des modifications», a-t-il poursuivi.



Ed Broadbent

La FAS veut un nouveau mandat de négociation et de grève générale

Mario GILBERT Montréal (PC)

Les délégués de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) ont décidé, tard samedi soir, de demander aux instances locales un renouvellement du mandat de négociation — et de grève générale illimitée — pour leur assurer un plus important rapport de force aux tables de négociations, qui doivent être rouvertes mardi matin.

Mais quoiqu'il advienne à ces tables de négociations, il ne saurait être question d'une grève avant le 6 octobre prochain, selon le calendrier de la FAS.

Les 900 délégués, réunis en conseil fédéral à Montréal, ont adopté à 85 pour cent la recommandation de leur bureau fédéral et de leur comité de négociation. Les 95,000 membres des syndicats locaux se prononcèrent en assemblée générale d'ici le 5 octobre sur cette recommandation.

Les négociations entre la FAS et le gouvernement se poursuivront donc dès mardi matin, et la grève générale illimitée servira toujours de moyen de pression aux tables.

«En allant reconfirmer son mandat de grève générale illimitée, la FAS-CSN indique qu'elle ne craint pas, malgré la répression, de voir exercer de nouveau la grève si les besoins de la négociation l'exigent», peut-on lire dans un communiqué de la FAS.

Les syndiqués de la FAS avaient déclenché une grève générale illimitée — et illégale — le mardi 12 septembre, le jour même où les infirmières décidaient d'observer une trêve de 24 heures, après leur grève illégale d'une semaine. La trêve des infirmières devait finalement se poursuivre jusqu'à un règlement négocié.

Plus de 23,000 plaintes pénales et des amendes potentielles de l'ordre de \$10 millions restent en suspens. Elles pourraient même être purement et simplement rejetées.

Bien que les poursuites soient engagées depuis longtemps, le débat judiciaire opposant l'État à la CEQ, à la CSN et au SPGQ (Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec), en est toujours au stade de l'objection préliminaire.

Québec (PC)

Avant même que ne débute l'avalanche de poursuites et sanctions prévues par la loi 160 par suite des récents débrayages dans le secteur public, la justice québécoise est toujours aux prises avec les suites «disciplinaires» du front commun de 1982-1983.

Plus de 23,000 plaintes pénales et des amendes potentielles de l'ordre de \$10 millions restent en suspens. Elles pourraient même être purement et simplement rejetées.

Bien que les poursuites soient engagées depuis longtemps, le débat judiciaire opposant l'État à la CEQ, à la CSN et au SPGQ (Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec), en est toujours au stade de l'objection préliminaire.

1000 personnes démunies manifestent

Montréal (PC)

Environ un millier de démunies ont manifesté samedi dans les quartiers les plus pauvres de Montréal, dénonçant le fait que le problème de la pauvreté ait été complètement ignoré au cours de la campagne électorale.

Les manifestants venaient d'un peu partout au Québec. Ils ont scandé des slogans visant autant les libéraux que les péquistes.

Philippe Simard, président du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, Stéphane Corriveau, son vis-à-vis du Mouvement des chômeurs et des chômeuses, et Françoise David, de la Table de concertation de tous les regroupements anti-pauvreté, ont tour à tour harangué une foule affectée par une température de fin d'automne.

S'appuyant sur les chiffres d'une étude du Conseil canadien de développement social, les membres de la coalition ont rappelé que la pauvreté était en pleine croissance chez les mères seules, les enfants, les jeunes travailleurs, les handicapés et les autochtones.

Plus d'un million de Québécois, dont 300 000 enfants, vivraient sous le seuil de la pauvreté, deux fois plus qu'en 1971.

IL NOUS RESTE QUELQUES 89!

CRX, PRÉLUDE et ACCORD

PROFITEZ-EN

Viens faire un tour, ça vaut le coup!

Boulevard HONDA

274 BOUL. BOURQUE
OMERVILLE, MAGOG 843-2090

Membre de l'association des concessionnaires Honda de l'Estrie et du centre du Québec. 4821

MULTI-SERVICES M.G. ENR.

Entretien domiciliaire intérieur et extérieur
822-0555

ÉLECTIONS QUÉBEC 1989

ÇA COMPTE

3. MAINTIEN DE L'ORDRE

Le préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)

Par ailleurs, il est utile de rappeler qu'à la porte de chaque lieu de vote se tient un préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO). Comme son nom l'indique, c'est à lui que revient la responsabilité de s'assurer que le vote se déroule dans l'ordre et de donner aux électeurs les informations dont ils peuvent avoir besoin.

Le scrutateur

Soulignons enfin que c'est le scrutateur de chaque bureau de vote qui assure le bon déroulement du scrutin à son bureau de vote; c'est lui seul qui doit décider de tout problème qui pourrait survenir dans le déroulement du scrutin.

4. EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Les articles 342 et 343 de la Loi électorale prévoient qu'après avoir reçu son bulletin de vote, l'électeur exerce son droit de vote de la façon suivante:

- il se rend à l'isoloir;
- il marque son bulletin dans un des cercles en y faisant une croix, un «X», une coche ou un trait au moyen d'une plume, d'un stylo ou du crayon que lui a remis le scrutateur;
- il plie le bulletin de vote;
- il permet que les initiales du scrutateur (au verso du bulletin de vote) soient examinées par celui-ci, le secrétaire du bureau de vote et le représentant d'un candidat qui le désire;
- il détache le talon du bulletin de vote, à la vue des personnes présentes, et le remet au scrutateur qui le détruit;
- il dépose lui-même le bulletin de vote dans l'urne.

C'est donc l'électeur qui détache le talon et qui dépose son bulletin de vote dans l'urne.

5. «TÉLÉGRAPHE»

Enfin, il importe de rappeler les dispositions des paragraphes 2 et 4 de l'article 553 de la Loi électorale qui stipulent que quiconque vote plus d'une fois à une même élection ou quiconque vote sans en avoir le droit commet une infraction.

Il faut donc comprendre que commet une infraction quiconque vote ou tente de voter en prenant faussement les nom et qualité d'un électeur ou en empruntant le nom d'une personne fictive ou décédée. En langage populaire, on appelle cette infraction «passer un télégraphe».

Pour de plus amples informations, composez:

- région de Québec: **643-5380**
- de l'extérieur (sans frais): **1-800-463-4378** (de 9 h à 22 h, sept jours par semaine).

* Le générique masculin est utilisé sans aucune forme de discrimination.

L E S C R U T I N

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

parce qu'un vote, ça compte

La Nissan Stanza 1990

Compétente mais trop discrète



La nouvelle Nissan Stanza vient disputer le marché très actif de la berline compacte familiale. Elle propose une mécanique moderne, mais sa silhouette reste assez conservatrice.

Fiche technique

Châssis-carrosserie
Type: berline, 4 portes, 5 places
Longueur: 457 cm
Largeur: 169,7 cm
Poids: 1265 kg

Moteur
Type: 4 cyl. 12 soupapes, 2,4 litres
Puissance: 138 chevaux
Alimentation: inj. élec.
Emplacement: transversal avant
Consommation moyenne (Transport Canada):
— Ville: 10,9 l / 100 km
— Route: 7,6 l / 100 km

Transmission
Type: manuelle 5 rapports
Optionnelle: auto. 4 rapports
Mode: traction avant

Suspension
Avant: indépendante
Arrière: indépendante

Freins
Avant: disques
Arrière: tambours
(GXE: disques; ABS: GXE seulement)

Pneumatiques
P 195 / 65 R 14

Performances
0 à 100 km / h: 9,7 sec.
Reprises 80 à 120 km / h: 8,3 sec.

Prix
Modèle de base: \$15,690
Modèle essayé (GXE): \$21,990

Avantages
Bon comportement routier
Moteur souple
Boîte de vitesses précise
Assemblage de qualité
Tableau de bord agréable

Désavantages
Carrosserie sans éclat
Places arrière honnêtes, sans plus
Seuil du coffre trop haut
Tissu des sièges banal (GXE)

Silhouette sans éclat

Bien que cette nouvelle Nissan soit fort intéressante sur le plan mécanique, elle se montre toutefois assez discrète au chapitre visuel. La situation est satisfaisante, à l'avant, où certains traits de la Maxima, comme une calandre harmonisée à la couleur de la carrosserie et des phares qui s'allongent sur le côté de la voiture, sont repris fort habilement.

À l'arrière, cependant, les lignes du pavillon et du coffre manquent d'imagination et ne semblent pas posséder l'allure élancée que celle qu'affichent la plupart de ses concurrentes. Ceci est d'autant plus difficile à comprendre que les dernières voitures lancées par Nissan, comme la 240 SX et la 300 ZX, ont su innover avec conviction dans leur segments de marchés respectifs.

Heureusement, la Stanza prend un aspect plus dynamique lorsqu'on prend place à l'intérieur. En effet, la planche de bord en entier reprend les formes modernes et arrondies de celle de la Maxima. Ce tableau de bord composé d'un plastique noir mat plus germanique que japonais reçoit un panneau d'instrumentation de forme allongée, qui comprend des cadrans à aiguilles faciles à consulter. Les commandes des phares et des essuie-glace prennent place sur des manettes de part et d'autre du volant, alors que ceux de la ventilation et de la radio se retrouvent sur la console centrale. Toutes sont faciles à atteindre et s'utilisent bien. Men-

tionnons que la GXE comprend un nombre suffisant d'espaces de rangement, un détail toujours pratique lors des longs parcours.

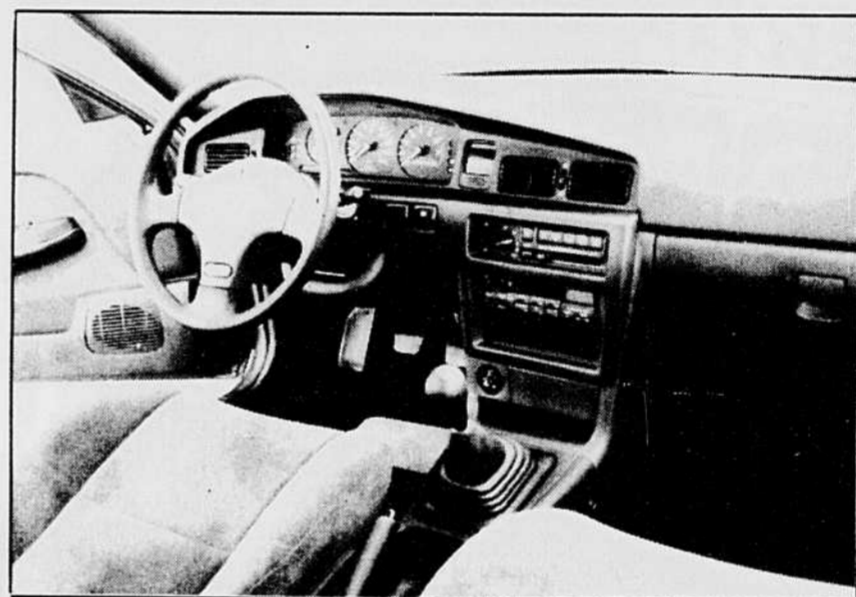
Dans l'ensemble, la qualité de finition qui régnait dans la version GXE essayée se situe à un excellent niveau, et les matériaux employés font preuve d'un soin réel, à deux exceptions près. Tout d'abord, le tissu des sièges projette une allure quelconque si on prend en considération le prix de la voiture d'essai, et les languettes chromées qui courent sur les accoudoirs latéraux se marient plus ou moins au ton sobre des autres matériaux constituant l'habitacle.

Quoi qu'il en soit, les deux sièges baquets disposent de plusieurs possibilités d'ajustement et sont assez confortables pour procurer une position de conduite satisfaisante. Leur soutien latéral est également de bon calibre.

Allons maintenant à l'arrière pour découvrir une banquette confortable et offrant une habitabilité correcte, mais sans plus. En fait, deux adultes peuvent prendre place à l'arrière, mais le dégauchement pour les jambes deviendra rapidement serré pour les passagers de six pieds et plus, ce qui donne à la Hyundai Sonata, par exemple, des allures de limousine. Enfin, le coffre arrière de la Stanza offre un bon volume qui peut être augmenté en rabattant la banquette chez les XE et GXE. Cependant, il y en a encore un mais puisque le seuil de ce coffre est trop élevé. ●



La Stanza offre la commodité d'une berline quatre portes, mais le seuil de son coffre est trop élevé.



Fonctionnel et bien fini, le tableau de bord de la Stanza reprend les grandes lignes de celui de la berline de luxe Maxima.

Souplesse sur la route

La Stanza est peut-être conservatrice sur le plan visuel, mais quelques heures passées à son volant ont vite fait de confirmer que nous avons affaire à une berline fort compétente sur la route. L'essai s'est déroulé sur un parcours varié, puisqu'il a débuté dans les rues de Toronto pour se poursuivre, pour plusieurs centaines de kilomètres, sur l'autoroute 401 et continuer de plus belle sur plusieurs routes de campagne ontariennes et québécoises.

On remarque tout d'abord que les ingénieurs de Nissan ont bien travaillé du côté de la rigidité de la caisse qui se conjugue avec la suspension bien calibrée entre le confort et la tenue de route afin de conférer à la Stanza une très bonne stabilité sur la grand-route. Cette Nissan est également bien à son aise en virage, où elle affiche un comportement très sain et un aplomb suffisant pour être conduite rapidement. La suspension amortit avec succès les inégalités de la chaussée, alors que la direction brille par sa précision.

Comme on pouvait s'y attendre, le freinage était puissant à souhait sur notre GXE à quatre freins à disques. Le système ABS se montrait, en revanche, un peu hésitant, alors qu'un court crissement des pneus survient en freinage d'urgen-

ce avant l'entrée en action complète du système.

Quant au fameux différentiel avant autobloquant à couplage visqueux, son travail se fait sentir sous la pluie, où la motricité est la hausse en accélération dans un virage serré (car les deux roues avant transmettent la puissance). Cependant, il ne s'agit pas d'un véritable dispositif antipatinage comme celui équipant certaines voitures de luxe, et par le fait même les deux roues avant patinent en cas d'accélération dans des conditions d'adhérence très réduite.

Bonne nouvelle: le quatre cylindres de la Stanza contribue lui aussi au bon rendement de cette voiture sur la route. Avec ses 138 chevaux, les accélérations qu'il procure s'avèrent vigoureuses, et chose tout aussi intéressante, les reprises que sa cylindrée importante lui autoriseront sont dignes de mention. En d'autres mots, ce moteur réagit bien à bas et moyens régime et peut être exploité sans à-coup ou manque de puissance entre 2,000 et 3,000 tr / mn. Ajoutons que la boîte de vitesses manuelle à cinq rapports offre un maniement remarquable qui allie précision et rapidité. Toutefois, rien n'est parfait et ce groupe propulseur à trois soupapes par cylindre demeure un peu rugueux dans les hauteurs du compte-tours. ●

À cours des derniers mois, le nom Nissan a été associé à plusieurs nouveaux modèles fort remarquables sur le marché mondial de l'automobile. Alors que ce constructeur japonais lançait plusieurs voitures importantes sur son marché local, comme la berline de grand luxe Cima ou les plus sportives Skyline et Cefiro, sa gamme nord-américaine fut presque entièrement renouvelée.



Dominique Houde

La première salve a été lancée, il y a un an, alors que la berline Maxima et le coupé 240 SX furent dévoilés en grande pompe. Il fallait attendre quelques mois pour voir apparaître la grand-tourisme 300 ZX et la mini-fourgonnette Axxess misant toutes deux sur une apparence moderne et audacieuse.

En ce début d'année modèle 1990, Nissan s'amène avec une version turbocompressée de la 300 ZX, mais aussi avec la toute nouvelle Stanza destinée à intensifier la présence de la compagnie sur le marché très important de la berline familiale compacte. À la suite d'un essai de plus de 1,000 km au volant de cette nouvelle venue, voici mes premières impressions.

Solutions contemporaines
Si on la compare à l'ancienne Stanza, la nouvelle voiture est différente de A à Z sur le plan mécanique. En fait, la Stanza 1990 dérive en bonne partie de la Bluebird japonaise lancée en 1987. Sous le capot c'est un nouveau 4 cylindres de 2,4 litres et à douze soupapes qui vole la vedette. Développant 138 chevaux, soit la puissance la plus élevée parmi les moteurs de base des berlines de cette catégorie, il s'agit du même moteur que celui équipant la 240 SX et la mini-fourgonnette Axxess. Une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports figure en équipement standard chez tous les modèles, alors qu'une transmission automatique qui en compte quatre est au catalogue des options.

Au rayon des nouveautés intéressantes il est bon de savoir qu'une des caractéristiques standard de la version de luxe GXE est un différentiel avant autobloquant à couplage visqueux, en fait une première mondiale pour une traction avant. Ce différentiel a comme mandat de procurer une bonne motricité au train avant en conditions d'adhérence réduite. De plus, la GXE se distingue aussi des autres modèles de la gamme par son freinage à quatre disques assisté par un système antiblocage ABS. Les versions DLX et XE se contentent pour leur part d'une paire de tambours à l'arrière.

Notons enfin que comme toute berline moderne qui se respecte, la Stanza fait confiance à une suspension entièrement indépendante. Bref, la nouvelle Stanza se débrouille assez bien sur le plan technique. ●

Conclusion:
Un prix agressif

Il faut mentionner que Nissan a jugé bon d'appuyer la Stanza, dans sa lutte sur ce marché très serré, par des tarifs assez compétitifs. Ainsi, la version de base se vend à \$15,690, alors que la luxueuse GXE fait monter la facture à \$21,990. Il s'agit de prix inférieurs de quelques centaines de dollars à environ \$1,000 aux prix actuels des autres berlines japonaises de cette catégorie.

Outre ces prix compétitifs on retrouve parmi les avantages de la Stanza un comportement routier et un groupe propulseur fort compétents, alors que le tableau de bord se mérite lui aussi une bonne note.

Il ne reste plus qu'à constater de quelle façon les consommateurs accueilleront l'allure moderne, mais peu audacieuse, de la nouvelle Stanza. ●



SILENCIEUX

POSÉ. Pour la plupart des véhicules

- Notre meilleur silencieux
- Notre meilleure garantie
- Notre bas prix courant

Fiez-vous à
Canadian Tire, No 1
au Canada pour le
service automobile.

SHERBROOKE
(Dépt. SERVICE)
566-1161

FLEURIMONT
(Dépt. SERVICE)
566-5993

3999

COATICOOK
(Dépt. SERVICE)
849-9425



MOTOMASTER

26
PORTES
DE
SERVICE



CREDIT
ACCEPTÉ OU
OBTENEZ 3%
de Billets-Bonis
au comptant
sur les pièces

Agro-alimentaire

A cause de l'érosion des sols

L'agriculture subit chaque année de lourdes pertes

André LAROCHE Lennoxville

Les agriculteurs perdent plusieurs milliers de dollars par année en raison de l'érosion de leurs terres. En Estrie, la seule force de l'eau peut arracher chaque été jusqu'à dix tonnes de terre par hectare de sol cultivé.

En raison d'une moyenne de pente de cinq pour cent, les terres de cultures sarclées (maïs, orge) des Cantons de l'Est offrent une géographie propice au ruissellement de l'eau. Les terres dénudées par le labourage et le hersage sont alors entraînées par les pluies et la fonte des neiges.

«Les cultures sarclées augmentent le problème de l'érosion», explique le chercheur agronome Alain Pesant, de la station de recherche d'Agriculture Canada, à Lennoxville. «Le sol est dénudé par le labourage et le hersage, ce qui le rend à la merci des effets des orages.»

Dans les cours d'eau

Ce transport des sols décape les terres cultivées de ses engrais chimiques et organiques. Ces éléments échouent pour la plupart du temps dans le cours d'eau situé au bas de la pente.



Alain Pesant

La disparition des composants nutritifs et autres minéraux du sol affecte de façon majeure le rendement de

la prochaine récolte. Les agriculteurs doivent donc réalimenter, à fort coût et de façon artificielle, leurs terres de culture.

De plus, l'écoulement de l'azote et du phosphore dans les rivières contribue à la pollution des cours d'eau de la région. «Il ne faut toutefois pas être alarmant de ce côté», de nuancer Alain Pesant.

Solutions

L'équipe de l'agronome de Lennoxville étudie de façon intense depuis trois ans des solutions pour contrer cette dégradation des sols estriens.

Selon eux, un semoir à maïs sans préparation de terrain (no-tillage) s'avérerait une première réponse. Cette machine plante les graines sans nécessiter de labourage, ni hersage du sol. Des herbicides sont ensuite épanchés afin de tuer la végétation inutile, mais leurs racines demeurent dans le sol et augmente sa résistance à l'érosion.

«Par cette méthode, nous avons noté une diminution de près des deux tiers du ruissellement de l'eau», indique Alain Pesant. «Le sol n'a pratiquement pas été érodé et n'a presque pas perdu de phosphore. De plus, le rendement de la récolte n'a pas été affecté.»

La conservation de la végétation ne permet toutefois pas un dégel ra-

pide des sols et réduit encore la période végétative déjà courte au Québec. De plus, on ignore encore la résistance de la culture aux maladies par cette méthode.

Rotation des cultures

Une rotation des cultures pourrait également aider à combattre l'érosion. Au lieu de soumettre un champ à la culture du maïs plusieurs années consécutives, une alternance avec la pousse de foin réduit l'érosion de façon considérable.

«Un champ de foin n'est nullement touché par l'érosion», signale le chercheur.

Enfin, l'agriculteur peut rendre son sol moins étanche par l'enfouissement intensif de fumier par labourage. La pénétration de l'eau réduit le ruissellement et diminue l'érosion dans une proportion de 75 pour cent.

De plus, l'engraissement des sols par le fumier permet un très haut rendement des cultures.

20 millions de tonnes

Les 20 millions de tonnes de fumier produit par les animaux de ferme au Québec possèdent une valeur monétaire d'un quart de milliard \$.



Gordon Barnett

Cette estimation est avancée par l'agronome Gordon Barnett, également attaché à la station de recherche de Lennoxville.

Il calcule cette somme par le coût du phosphore, de l'azote et du potas-

sium, raffinés en engrais chimique, mais déjà contenus dans les excréments animaux.

«Un kilo d'azote se transige à un dollar», d'indiquer le chercheur pour prouver la valeur économique du fumier en haute teneur de cet élément.

Les plantes fourragères, les graminées et le maïs d'ensilage bénéficient d'un grand besoin d'azote et bénéficient de l'épandage du fumier. «Par contre, c'est un gaspillage pour la luzerne puisqu'elle produit elle-même son azote.»

Méfais

Une utilisation trop intensive du fumier peut toutefois se retourner contre l'agriculteur. Elle comporte des dangers pour l'environnement et pour la santé des animaux.

«Un excès de potassium dans le fourrage crée une déficience en magnésium, qui est un élément essentiel aux bovins», d'expliquer Gordon Barnett.

«De plus, un excès de nitrate réduit l'oxygène dans le corps de l'animal et il se produit la même chose que pour un bébé bleu. La mort peut survenir si la bête n'est pas traitée.»

Le chercheur rappelle également aux agriculteurs que le fumier produit par un troupeau de 2,000 porcs équivaut à la quantité polluante des égouts d'une ville de 10,000 habitants.

LE MONDE AGRICOLE

Le Gala de l'agricultrice de l'année en Estrie aura lieu le 29 septembre, à compter de 20h00, à l'hôtel Roussillon-Le Baron de Sherbrooke. Animée par la comédienne Danielle Bissonnette, cet événement vise à rendre hommage aux femmes qui ont fait de l'agriculture leur profession. 11 candidates (une pour chaque secteur et une représentante de la communauté anglophone) ont été retenues à titre de finalistes pour ce concours. Il s'agit de Liliane Beaulieu (Magog), Madeleine Bernier (Richmond), Francine Côté (La Patrie), Eva Demers (Coaticook), Gisèle Dugal (Weedon), Jeannette Garneau (Wolfe), Cécile Lafontaine (Lac-Mégantic), Pauline Lapointe (Sawyerville), Claire Petit (Valcourt), Nicole Turcotte (Wotton) et Sharon Nugent, représentante de la communauté anglophone. Le Gala de l'agricultrice de l'année est une initiative du Syndicat des agricultrices de l'Estrie.

Le ministre de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, Michel Pagé, a annoncé la mise en place d'un programme d'assurance-stabilisation du revenu et l'injection, au cours des trois prochaines années, de plus de 800,000 \$ dans le secteur du blé d'alimentation humaine, dont une première tranche de 400,000 \$, en 1989-1990. Par le biais de ce plan d'intervention intégré, le ministre veut consolider cette production et permettre aux producteurs québécois d'aller chercher leur part de ce marché de plus de 140 millions \$ annuellement. Cette production, d'une valeur approximative de 24 millions \$, s'est vraiment établie au cours des années 1987 et 1988. Ce sont 2000 producteurs agricoles qui, sur 35,000 hectares, produisent environ 100,000 tonnes de blé annuellement, soit en-

viron 14 pour cent du besoin réel des minoteries.

La Régie des assurances agricoles du Québec a décidé de verser le paiement final de compensations pour l'année 1988 dans le cadre du régime d'assurance-stabilisation des revenus des producteurs de veaux lourds. Le revenu annuel net stabilisé a été établi à 563,41 \$/veau de grain selon le modèle de ferme, alors que le prix moyen du marché a été de 487,84 \$/veau de grain. Par conséquent, l'intervention totale de ce régime correspond à 75,57 \$/veau de grain pour des versements de l'ordre de 4,5 millions \$. En considérant les avances déjà versées, soit 40\$/veau de grain, ce paiement final est de 4,37 \$/veau de grain. Les retenues de cotisation pour l'année de participation 1989 ont également été effectuées. (22,10 \$/veau de grain qui correspond à 65 pour cent de 34 \$.

Les arachides pourraient bientôt s'ajouter au menu des grignotines des personnes au régime, au même titre que le maïs éclaté, grâce à un procédé qui permet d'en extraire 20 pour cent des calories. Les scientifiques du Centre de recherche et de développement sur les aliments d'Agriculture Canada à Saint-Hyacinthe ont mis au point un procédé qui utilise le dioxyde de carbone, dans des conditions favorables, pour extraire l'huile des arachides. Le procédé d'extraction supercritique consiste à soumettre des arachides spécialement préparées à l'action du dioxyde de carbone, à température tiède et sous haute pres-

sion. Dans ces conditions, le dioxyde de carbone se comporte comme un liquide et acquiert la capacité d'extraire l'huile des arachides. Les chercheurs ont perfectionné la technique en ajoutant une étape de conditionnement spécial qui améliore l'apparence du produit et prolonge sa durée de conservation.

Des scientifiques ont surveillé cet été les champs des Prairies pour y débusquer le puceron russe du blé, un insecte qui peut causer des dégâts importants aux cultures de blé. Le puceron a d'abord été aperçu dans le sud de la Saskatchewan et de l'Alberta l'été dernier. Cette année, on ne l'a décelé que récemment au Canada, lorsque quelques spécimens résultant de l'hibernation ou d'une migration à partir des Etats-Unis ce printemps ont été recueillis dans le sud de l'Alberta. Mais selon John Doane, un entomologiste d'Agriculture Canada oeuvrant à la Station de recherches de Saskatoon, il existe de fortes possibilités que le puceron cause des dégâts importants aux cultures. On essaie de trouver des solutions à long terme, sans pesticides, au problème des pucerons avant qu'il ne prenne des proportions endémiques.

La recherche en agro-alimentaire effectuée d'un océan à l'autre par Agriculture Canada serait beaucoup moins utile sans les efforts de transfert des nouvelles découvertes aux producteurs agricoles du pays. Un cas d'espèce est celui du silo-meule, conçu au début des années 1970 par Eric Comeau pour contourner le pro-

blème de reprise de l'ensilage, l'hiver, dans les silos horizontaux plus traditionnels. M. Comeau est un chercheur de la ferme expérimentale de La Pocatière, au Québec, qui a aussi oeuvré à la ferme expérimentale de Kapuskasing (Ontario). Ses efforts pour faire adopter le silo-meule dans les régions du Nord de l'Ontario et du Québec lui ont valu dans certains milieux le surnom de «M. Silo-meule.»

Fête des vendanges à St-Alexandre

St-Alexandre selon PC

Malgré un temps gris et pluvieux, samedi, c'était la fête des vendanges au Vignoble Saint-Alexandre, près de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ainsi en avait décidé Dominico Agarla, vigneron dans les faits, et dans le coeur.

Malmenée par les dernières manifestations de ce qui avait été l'ouragan Hugo, la vigne a tenu bon, ne cédant qu'à deux endroits.

La pluie en après-midi a cependant contrainst la quarantaine de vendangeurs à cesser leur travail.

M. Argala était un peu déçu car il espérait, grâce aux amis venus lui donner un coup de main, faire ses vendanges en un jour ou deux. Un peu déçu, mais pas trop. Parce qu'avant de se gâter, le temps a gâté les vigneronnes. Et ce, pendant des mois.

En effet, le temps chaud et sec de cet été a fait de l'année 1989 une très bonne année pour le raisin.

TOYOTA
C'est du sport et le grand luxe!

1999\$* par mois
 2999\$* par mois
 3999\$* par mois
 4999\$* par mois

Celica
 MR2
 Supra
 Cressida

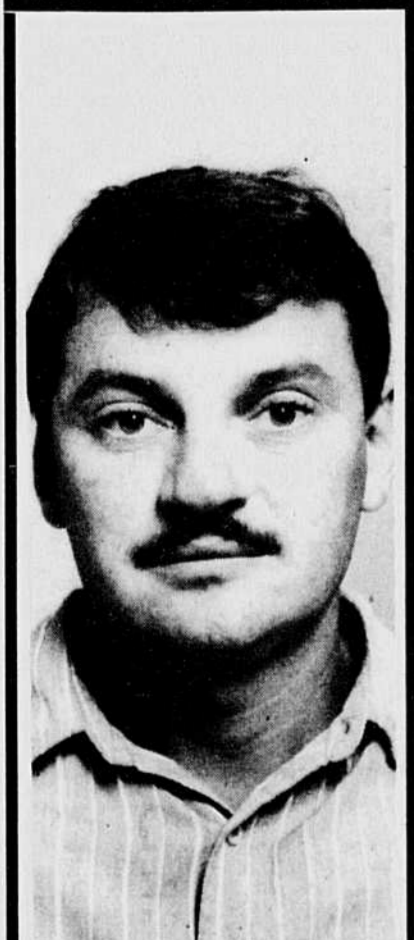
* Sur les modèles 89 en stock seulement. Versement initial de 3 500 \$ ou équivalent de valeur équivalente. Approbation de crédit nécessaire. Modèle de base. Transport et préparation inclus, plaque et taxe en sus. Contrat de location de 60 mois / 120 000 km. Valeur résiduelle selon le marché.

AUCUN comptant requis moyennant des mensualités légèrement supérieures!

Détails chez les concessionnaires participants

Les concessionnaires TOYOTA de votre région

NOS PRODUCTEURS



Nom: Robert Perreault
 Co-prop.: Monique Favreau
 Production: porc et maïs grain
 Nombre de têtes: 160 truies
 Capacité de production: 3000 porcs
 Superficie de la terre: 140 acres
 En production depuis: 1980
 Endroit: Compton Station

LES EQUIPEMENTS VEILLEUX INC.
 Vente - Pièces - Service
 9, rue Queen, Lennoxville, 564-8850

(819) 846-6565

FERCOBEC INC.
 2024, Route 222
 St-Denis de Brompton

UNE IDÉE DE PROPRIÉTÉ

2 à 8 verges standard

SPÉCIALISÉ EN

- Structure d'acier
- Pièces de série de tout genre
- Acier inoxydable, aluminium
- Plieuse programmée
- Estampillage
- "Feeder" automatique

Aussi disponible

Conteneurs de tous genres (Roll-Off)
 Vente et location

Jeep  **Eagle**

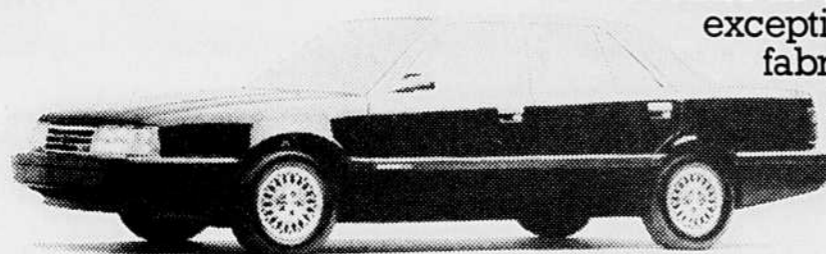
Partez à la chasse aux vraies aubaines

chez votre concessionnaire
Jeep/Eagle!



10000\$

de remise du fabricant sur
les Eagle Vista 3 portes
et berlines. Remise
du fabricant de
500 \$ sur la
familiale
Eagle Vista.



Profitez de ce rabais
exceptionnel du
fabricant sur
les Eagle
Premier.

15000\$

15000\$

de remise du fabricant
sur les Jeep
Cherokee ou
Wagoneer
Limited.



5000\$

de remise du fabricant
sur les Jeep
Comanche.

ou OFFRE DE CRÉDIT SPÉCIAL DE CHRYSLER

sauf sur la familiale Eagle Vista et le Jeep Comanche.

Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent l'offre de crédit spécial de Chrysler n'ont pas droit aux remises du fabricant. Cette offre exclut les parcs et les véhicules de location et s'applique aux achats au détail de véhicules admissibles seulement. Cette offre annule et remplace tous les autres programmes annoncés précédemment. Le programme est offert pour les véhicules achetés et

dont l'acheteur a pris livraison entre le 1^{er} septembre 1989 et la date où Chrysler mettra fin au programme. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Les remises du fabricant peuvent être appliquées au prix d'achat des véhicules.

Les Automobiles Gro-Lo Inc.
621, route 143
Windsor, Québec (819) 845-2703
Auto Carrefour Sherbrooke Inc.
1000, rue King Est
Sherbrooke, Québec (819) 563-3757



Ça promet.

M. Robert Auto Inc.
Routes 141 et 147, C.P. 51
Coaticook, Québec (819) 849-2731
A. Pomerleau & Fils Inc.
262, rue Hatley Ouest
Magog, Québec (819) 843-4221